

Annexe 2
Publique expurgée

a/20069/12

Numéro ou Nom de la victime :

Date : 01/12/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

Je préfère qu'elle soit juger à la Haï pour plus de transparence et aussi pour la sécurité en cote d'Ivoire.

Si Mme Gbagbo est en cote d'Ivoire pour purger sa peine, il y aura trop d'attaque de la part des pro-gbagbo.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

Je ne crois pas qu'elle puisse garantir les droits des victimes.